

FICHE TERRITORIALE CONTRAT DE VILLE DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Les quartiers concernés par cet appel à projets sont situés sur la commune de Saint Brieuc. Il s'agit de :

- Waron – Point du Jour
- Balzac – le Plateau – Europe – Ginglin – la Ville Bastard
- Croix St Lambert – Ville Oger.

7 000 habitants y résident, soit 15,8 % de la population communale.

Les cartes de chacun de ces quartiers sont annexées au présent appel à projets.

Objectifs de l'appel à projets 2024

Les actions susceptibles d'être subventionnées doivent correspondre à au moins un des objectifs mentionnés ci-dessous. Il est rappelé que tous les objectifs doivent prendre en compte une dimension genrée, en relation avec l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans leur demande de subvention, les porteurs de projets précisent à quel(s) objectif(s) ils répondent.

Des indicateurs ont été définis pour certains objectifs. Ils devront être complétés par des estimations lors du dépôt de la demande de subvention et par les données réelles lors de la rédaction des bilans (localisation / rayonnement, impacts attendus / nombre de personnes / âges).

Objectifs opérationnels par thématique

A. Cadre de vie, transitions

Objectif 1 : Végétaliser les espaces publics pour créer des îlots de fraîcheur et pouvant avoir une fonction nourricière

Objectif 2 : Favoriser l'agriculture urbaine (développement des jardins partagés et la présence des animaux)

Objectif 3 : Faire participer les habitants à la définition des espaces correspondant à leurs besoins et co-animer ces espaces

Objectif 4 : S'approprier les espaces vierges pour créer des espaces de jeux

Objectif 5 : Faciliter l'interconnaissance des acteurs et de leurs compétences respectives pour améliorer le parcours de l'utilisateur dans l'accès aux services et à ses droits

Objectif 6 : Améliorer la gestion des espaces communs dans les logements collectifs

Indicateurs :

- Nombre d'espaces communs rénovés
- Mesure de la satisfaction des locataires

Objectif 7 : Sensibiliser les habitants au tri sélectif des déchets

Indicateurs :

- Nombre d'actions
- Nombre de participants (femme / homme)

B. Insertion professionnelle, emploi

Objectif 1 : Développer des actions qui luttent contre les déterminismes et stéréotypes afin de favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires (découverte des métiers, stages, partenariats avec les universités, l'Education Nationale, le Technopôle, le Centre d'Information et d'Orientation, le tutorat, ...)

Indicateurs :

- Nombre d'actions favorisant les stages
- Nombre d'interventions en milieu scolaire
- Nombre de partenaires impliqués
- Nombre de nouveaux partenariats noués
- Nombre d'actions sur les découvertes métiers

Objectif 2 : Renforcer les actions d'aller-vers et les nouvelles méthodes de mobilisation, ainsi que leur coordination pour plus de lisibilité sur les quartiers prioritaires.

Indicateurs :

- Nombre d'actions d'aller-vers
- Nombre et diversité de partenariats mobilisés
- Nombre de personnes touchés (femme / homme)
- Diversité des thématiques

Objectif 3 : Former les acteurs œuvrant en politique de la ville aux actions d'aller-vers et aux nouvelles méthodes de mobilisation des publics éloignés de l'emploi

Indicateurs :

- Nombre de formations par an
- Nombre de participants (femme / homme)

Objectif 4 : Poursuivre le travail sur la levée des freins à l'insertion professionnelle et sociale : garde d'enfants, mobilité, formation, santé / handicap, confiance en soi, travail sur les compétences, fracture numérique ...

Indicateurs :

- Nombre d'actions par thème
- Nombre d'ateliers mis en place
- Nombre de participants par atelier (femme / homme)

Objectif 5 : Favoriser les rapprochements entre les habitants des quartiers , les entreprises du bassin et le monde économique

Indicateurs :

- Nombre de visites d'entreprises (et leur typologie)
- Nombre d'actions d'interconnaissances

Nombre de participants (femme /homme)

Objectif 6 : Accompagner, dans la durée, la création d'activités par les habitants et l'installation d'entreprises dans les quartiers

Indicateurs :

Nombre de créations et de reprises d'entreprises

Statut des entreprises

Nombre de bénéficiaires (femme / homme)

C. Enfance, jeunesse, parentalité

Objectif 1 : Renforcer les actions de soutien à la parentalité existantes, en particulier dans une démarche d'aller-vers

Indicateurs :

Nombre de participants aux actions (femme / homme, nouvelles familles)

Nombre de démarches d'aller-vers

Objectif 2 : Renforcer les acteurs de prévention dans une démarche d'aller-vers les jeunes

Indicateurs :

Nombre de nouveaux jeunes captés et orientés (fille / garçon)

Temps de coordination avec les acteurs

Objectif 3 : Renforcer les actions de prévention en direction des jeunes : harcèlement, consentement, mixité, secours en santé mentale, vie affective et sexuelle, bien être et bien vivre, alimentation, ...

Indicateurs :

Nombre d'actions

Nombre de participants (fille / garçon, tranche d'âge)

Objectif 4 : Renforcer les actions de prévention en direction des enfants : respect de l'autre, permis piéton / vélo, brevet natation, harcèlement, mixité, bien être et bien vivre, alimentation ...

Indicateurs :

Nombre d'actions

Nombre de participants (fille / garçon, tranche d'âge)

Objectif 5 : Renforcer l'accès des enfants aux activités de loisirs et aux activités de vacances

Indicateurs :

Nombre d'actions de loisirs

Nombre de participants (fille / garçon)

D. Santé

Objectif 1 : Déployer plus largement les actions de prévention santé (addictions, vie affective et sexuelle, ...) notamment auprès des plus jeunes

Indicateurs :

Nombre d'actions de prévention

Nombre de participants (fille / garçon, femme / homme)

Nombre de partenaires mobilisés

Objectif 2 : Mener une politique de santé mentale adaptée au contexte des quartiers (déploiement des premiers secours en santé mentale)

Indicateurs :

Nombre de sessions de PPSM

Nombre de participants (femme / homme, statut des participants : habitant, bénévole association, professionnel, ...)

objectif 3 : Faire de l'alimentation une politique santé prioritaire dans les quartiers

Indicateurs :

Nombre d'actions d'éducation à l'alimentation saine
nombre de participants (femme / homme)

Objectif 4 : Promouvoir l'activité physique et sportive comme moyen central de favoriser le bien-être général de la population

Indicateurs

Nombre de sessions de sport-santé
Nombre de participants (femme / homme)

E. Tranquillité publique

Objectif 1 : Sensibiliser les professionnels et les habitants aux thématiques relatives à la tranquillité publique (sentiment d'insécurité, violences intra-familiales, ...)

Indicateurs :

Nombre de professionnels formés (femme / homme, statut)
Nombre d'actions de prévention
Mesure de la satisfaction des participants

Objectif 2 : Favoriser la réappropriation de l'espace public par et pour tous les habitants (âges, genre) : médiation, animations de rue, temps de convivialité, ...

Indicateurs :

Nombre d'actions
Mesure de la satisfaction des participants
Nombre et qualité des espaces investis
Nombre d'habitants présents (femme / homme, familles, ...)

Objectif 3 : Aménager l'espace en favorisant le cadre de vie et la sécurité

Indicateurs :

Qualité des espaces investis
Mesure de la satisfaction des habitants

Objectif 4 : Favoriser l'interconnaissance entre habitants et acteurs de la tranquillité publique (police nationale, police municipale, bailleur social, services municipaux, ...)

Indicateurs :

Nombre et qualité des espaces de dialogue
Nombre de participants (femme / homme, familles, jeunes, ...)
Mesure de la satisfaction des participants

Objectif 5 : Mettre en avant et communiquer sur les atouts des quartiers

Indicateur :

Nombre d'actions, type et nombre d'opérations de communication valorisante.

Modalités de dépôt du dossier de demande de subvention

Préalablement au dépôt du dossier sur la plateforme DAUPHIN, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de l'État ou la chargée de mission SBAA pour échanger sur votre projet et votre demande de subvention.

Des permanences sont prévues, par les services de l'État et SBAA, pour répondre à vos questions :

- le **jeudi 8 février**, de 9h à 12h, au pôle de vie de quartiers de La Puce à l'Oreille

- le **vendredi 9 février**, de 9h à 12h, au centre social Cap Couleurs, sur rendez-vous, créneau d'une demi-heure par porteur de projet.

Elles permettront une première lecture du projet. Un autre rendez-vous ou une orientation vers un autre partenaire pourra être envisagé si nécessaire.

Lien d'inscription :

<https://framadata.org/dzRNI89a33fYfloo>

Dans le cadre du plan de cohésion sociale Ville-CAF des d'échanges autour des projets seront organisées, par quartier prioritaire dans les centres sociaux avant la date de clôture.

Les dossiers de demande de subvention doivent être saisis via la plateforme DAUPHIN. Pour toute question ou problème de saisie, vous pouvez vous adresser aux services de l'État dont les coordonnées suivent.

Une fois la saisie effectuée et le dossier récupéré, vous devez l'adresser par mail aux services de l'État et à la chargée de mission de Saint Briec Armor Agglomération.

Vos interlocuteurs

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement **tout au long de la démarche d'élaboration de leur projet** auprès des services en charge de la politique de la ville :

SERVICES DE L'ÉTAT	
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ddets-polville@cotes-darmor.gouv.fr	Nadège LENOIR Responsable du service insertion professionnelle et emploi, et mission politique de la ville 02 21 27 33 97
	Emilie DAVIET Chargée du suivi des contrats de ville et instructeur politique de la ville Référente DAUPHIN 02 21 27 34 05
Préfecture des Côtes-d'Armor	Morwena DOUVILLEZ-GROSSET Déléguée du Préfet à la politique de la ville morwena.douvillez-grosset@cotes-darmor.gouv.fr 02 21 27 30 33 ou 06 71 89 20 69
SERVICES RÉFÉRENTS POLITIQUE DE LA VILLE DES COLLECTIVITÉS	
St-Briec Armor Agglomération	Laurence GAESSLER Chargée de mission contrat de ville laurence.gaessler@sbaa.fr 02 96 77 20 73
Ville de Saint-Briec	Marie PETRO Responsable du service animation vie sociale et citoyenne marie.petro@saint-briec.fr 02 96 62 56 70